Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS COMMERCE INTERNATIONAL • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

E6 - Gestion des opérations d’import-export

Session 2015 • Code sujet : **CIE6OIE** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Montage des opérations import** (8 questions) — **Page 3**

2. **Montage des opérations export** (7 questions) — **Page 7**

3. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsci.fr/assets/annales/bts-ci/E6 - Développement commercial international/2015/BTS CI - E6 - Développement commercial international - Session 2015 - 1-Sujet.pdf

1. Montage des opérations import

Pierre Fabre dermo-cosmétique compare son fournisseur habituel ARC Inc. à l'offre de US Optimal pour l'achat de pentafluorure d'antimoine. L'entreprise étudie aussi la couverture des risques de change et de transport, ainsi que l'organisation de ses régimes et procédures douaniers.

Sélection d'un fournisseur

Question 1.1. Appréciez l'opportunité de changer de fournisseur en évaluant le coût de revient global et au kilogramme pour chaque hypothèse d'approvisionnement, sur la base de 1 EUR = 1,3225 USD.

Pour ARC, le fret maritime est de 562,50 USD : 450 + 20 % × 450 + 5 % × 450. L'assurance représente 0,30 % du CIF majoré de 10 %, prime incluse : 0,0033 × 31 008,50 ÷ (1 - 0,0033) = 102,67 USD. Pour le post-acheminement, 189 kg correspondent à deux tranches indivisibles de 100 kg. Le droit de douane est de 5,30 % de la valeur en douane. La TVA, récupérable, n'entre pas dans le coût de revient.

Poste	ARC Inc.	US Optimal
Valeur en douane à Fos	(30 096 + 350 + 562,50 + 102,67) ÷ 1,3225 = 23 524,51 €	30 852 ÷ 1,3225 = 23 328,54 €
Droits de douane	23 524,51 × 5,30 % = 1 246,80 €	23 328,54 × 5,30 % = 1 236,41 €
Post-acheminement	2 × 22,46 = 44,92 €	2 × 22,46 = 44,92 €
Coût global à Muret	24 816,23 €	24 609,88 €
Coût au kg	24 816,23 ÷ 180 = 137,87 €/kg	24 609,88 ÷ 180 = 136,72 €/kg

US Optimal offre le coût rendu à Muret le plus bas, hors TVA récupérable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> US Optimal : 24 609,88 €, soit 136,72 €/kg. ARC Inc. : 24 816,23 €, soit 137,87 €/kg.

Question 1.2. Proposez un choix argumenté entre les fournisseurs en tenant également compte des aspects non financiers de leurs offres.

US Optimal est le meilleur choix financier : son coût rendu à Muret est inférieur de 206,35 € par commande. Son délai annoncé est de trois semaines contre quatre semaines pour ARC, et il est garanti. Le suivi en temps réel, l'assistance en ligne 24 h/24 et la certification ISO 14001 renforcent l'intérêt de son offre.

La principale réserve est financière : US Optimal demande 40 % d'acompte, puis le solde à 30 jours. ARC propose des échéances plus favorables, à 30 et 60 jours, mais ses retards fréquents et la hausse tarifaire annoncée dégradent sa fiabilité et son coût futur.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Choisir US Optimal : offre moins coûteuse, plus rapide et mieux suivie, malgré l'acompte de 40 %.

Montage de l’importation

Question 1.3. Expliquez dans quelle mesure la compensation interne entre les achats et les ventes en devises et la couverture à terme sont complémentaires.

La compensation interne rapproche les encaissements et les paiements en USD. Elle réduit ainsi le montant net à convertir, donc l’exposition au risque de change. Elle ne supprime toutefois ni le besoin résiduel ni le risque lié aux décalages entre dates d’encaissement et échéances de paiement.

- La compensation diminue le montant exposé en neutralisant des flux opposés.
- La couverture à terme fixe le cours des USD à acheter pour une échéance déterminée.
- PFDC peut donc compenser d’abord ses flux, puis couvrir à terme le besoin net restant.

Les deux techniques sont complémentaires : l’une réduit l’exposition, l’autre sécurise le taux appliqué au solde.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compenser d’abord les flux en devises, puis couvrir à terme le solde net restant.

Question 1.4. À l’appui de calculs, appréciez l’intérêt de la couverture à terme pour cette opération.

La facture de 30 096 USD est payable en deux parts de 15 048 USD, respectivement à 30 et 60 jours. Pour acheter les USD, on retient le cours acheteur de l’euro et on ajoute le déport correspondant. La commission bancaire de 0,1 % s’applique au coût en euros.

Échéance	Cours à terme	Calcul du montant en euros
30 jours	1,3208 + 0,0012 = 1,3220 USD/EUR	15 048 ÷ 1,3220 = 11 382,75 €
60 jours	1,3208 + 0,0030 = 1,3238 USD/EUR	15 048 ÷ 1,3238 = 11 367,28 €
Total avant commission		22 750,03 €
Commission bancaire		22 750,03 × 0,1 % = 22,75 €
Total couvert		22 772,78 €

Au cours comptant acheteur de 1,3208 USD/EUR, la facture aurait coûté 22 786,19 €. Le terme présente ici un gain indicatif et garantit surtout le montant en euros.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coût couvert : 22 772,78 €. Gain indicatif face au comptant : 13,41 €, avec suppression de l’incertitude de change.

Risques liés au transport

Question 1.5. Dans l'hypothèse de dommages survenus pendant le transport maritime et constatés à l'arrivée, indiquez dans quelle mesure la responsabilité du fournisseur ARC peut être mise en jeu.

La facture prévoit une livraison FCA Catoosa selon les Incoterms 2010. Le risque est transféré à PFDC lorsque la marchandise est remise au transporteur au lieu convenu. Un dommage survenu ensuite pendant le transport maritime ne rend donc pas ARC automatiquement responsable.

La responsabilité du fournisseur peut néanmoins être engagée si le dommage résulte d'un manquement qui lui est imputable, par exemple un emballage défectueux ou non conforme au cahier des charges. PFDC doit faire constater les dommages à l'arrivée et adresser des réserves précises au transporteur afin de préserver ses recours contre celui-ci et l'assureur.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le risque est transféré à PFDC à la remise au transporteur. ARC peut rester responsable en cas de faute, notamment d'emballage défectueux.

Question 1.6. Évaluez à titre prévisionnel le montant de l'indemnisation de l'assureur si une avarie rend inutilisable l'ensemble de la marchandise importée, puis concluez sur l'intérêt d'une assurance calculée sur la base du CIF majoré de 10 %.

Pour la perte totale, l'indemnité prévisionnelle correspond à la valeur assurée, soit le CIF majoré de 10 %. Le coût de l'assurance est calculé sur cette même base, prime incluse.

Étape	Calcul	Montant
Base avant assurance	30 096 + 350 + 562,50	31 008,50 USD
Prime d'assurance	0,0033 × 31 008,50 ÷ (1 - 0,0033)	102,67 USD
CIF	31 008,50 + 102,67	31 111,17 USD
Indemnité prévisionnelle	31 111,17 × 1,10	34 222,28 USD
Équivalent en euros	34 222,28 ÷ 1,3225	25 876,96 €

La majoration de 10 % est utile pour couvrir une valeur assurée supérieure au CIF. L'indemnisation effective reste soumise aux garanties et justificatifs prévus par la police.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Indemnité prévisionnelle : 34 222,28 USD, soit environ 25 876,96 €. La majoration de 10 % accroît la couverture d'une perte totale.

Dédouanement

Question 1.7. Proposez et justifiez les régimes douaniers successifs les mieux adaptés aux flux décrits, depuis l'acheminement sous douane et le stockage à Muret jusqu'à la commercialisation en France ou à l'étranger.

Les régimes douaniers doivent suivre la destination des marchandises et leur statut à chaque étape :

1. À l'entrée dans l'Union européenne, placer les produits sous transit externe T1 jusqu'à Muret afin de suspendre les droits et taxes pendant l'acheminement.
2. À Muret, les stocker sous le régime de l'entrepôt douanier, qui suspend les impositions durant le stockage.
3. Pour une commercialisation en France, les mettre en libre pratique et acquitter les droits et la TVA à l'importation.
4. Pour une vente hors Union européenne, les réexporter depuis l'entrepôt sans mise en libre pratique.

Cette succession diffère le paiement des impositions et permet d'adapter le régime au marché de destination.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Transit externe T1 jusqu'à Muret, entrepôt douanier, puis mise en libre pratique pour la France ou réexportation hors Union européenne.

Question 1.8. Conseillez à l'entreprise une procédure de dédouanement appropriée à sa situation et précisez l'intérêt du statut d'Opérateur économique agréé (OEA).

La procédure de dédouanement à domicile (PDD) convient aux flux acheminés vers Muret : les formalités y sont réalisées sans passage par un bureau de douane. PFDC doit obtenir l'autorisation nécessaire et aménager un magasin de dépôt temporaire permettant les contrôles douaniers.

La domiciliation unique (PDU) peut compléter cette organisation si PFDC souhaite centraliser les formalités d'importation et d'exportation de plusieurs sites auprès d'un seul bureau de rattachement. Le statut OEA facilite la mise en œuvre des procédures simplifiées et des contrôles. Il apporte aussi un label de confiance et un avantage commercial. Il suppose notamment une solvabilité suffisante et des normes de sûreté et de sécurité adaptées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Privilégier la PDD à Muret, avec la PDU si les opérations de plusieurs sites doivent être centralisées. L'OEA facilite les procédures et les contrôles.

2. Montage des opérations export

Pierre Fabre dermo-cosmétique prépare l'exportation en Inde de pochettes découverte Avène, avec des exigences de quantité, de coût, de délai et de transport aérien. Le contrat prévoit un prix garanti en dollars et une lettre de crédit stand-by pour sécuriser les paiements de Beauty Mumbai.

Préparation des opérations logistiques

Question 2.1. Vérifiez si la solution de transport proposée par le transitaire respecte les conditions de l'offre concernant les quantités à expédier, les coûts et les délais.

Les 900 pochettes représentent 150 cartons. Sur l'ULD, 5 cartons par 8 tiennent par couche ; 4 couches suffisent. Le poids total avec la tare de l'ULD reste inférieur au poids brut maximal indiqué.

Contrôle	Calcul	Résultat
Cartons et palettisation	900 / 6 ; 5 × 8 cartons par couche	150 cartons ; 40 par couche, 4 couches
Hauteur chargée	4 × 0,40 m + 0,02 m	1,62 m, inférieur à 1,626 m
Poids ULD chargé	150 × 10 kg + 83 kg	1 583 kg, inférieur à 2 449 kg
Pré-acheminement taxable	150 × 0,30 × 0,30 × 0,40 = 5,4 m³ ; 5,4 × 1 000 / 3	1 800 kg taxables
Coût du transport	360 + 150 + 45 + 34 + 210 + 890 + 195	1 884 €
Budget transport disponible	(900 × 35) / 1,3225 − (150 × 145)	2 068,53 €, soit 184,53 € de marge

Le coût reste dans le budget CIP. Le départ ayant lieu tous les deux jours et le transit durant 36 heures, l'attente maximale et le transit totalisent 84 heures. Le délai de quatre jours est donc tenable si l'expédition est organisée dans les 12 heures restantes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une ULD suffit. Le coût estimé est de 1 884 €, inférieur au budget disponible de 2 068,53 €. Le délai est tenable avec une expédition organisée sans attente supplémentaire.

Question 2.2. Analysez l'intérêt, pour Pierre Fabre dermo-cosmétique, du choix de l'Incoterm CIP Mumbai pour cette exportation.

Avec l'Incoterm CIP Mumbai, selon les Incoterms 2010, Pierre Fabre choisit et paie le transport jusqu'à Mumbai et souscrit l'assurance transport au bénéfice de l'acheteur. Cela simplifie l'organisation de Beauty Mumbai et permet à Pierre Fabre de maîtriser la chaîne de transport. En revanche, le risque est transféré à l'acheteur dès la remise des marchandises au premier transporteur, et non à l'arrivée à Mumbai. Le vendeur doit souscrire la couverture minimale prévue par CIP, sauf accord différent.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> CIP organise transport et assurance jusqu'à Mumbai, mais le risque passe à l'acheteur dès la remise au premier transporteur.

Mise en place des solutions de couverture des risques

Question 2.3. Évaluez les conséquences pour l'exportateur de l'acceptation des termes du contrat prévoyant un prix garanti de 35 USD par pochette CIP Mumbai jusqu'en décembre 2015.

Le prix fixe de 35 USD protège l'acheteur contre une hausse tarifaire, mais expose Pierre Fabre à une baisse du dollar : les recettes en euros diminueraient alors que ses coûts sont principalement en euros. Le prix CIP fixe aussi la composante transport, dont le coût peut évoluer.

Évaluation annuelle	Calcul	Résultat
Chiffre d'affaires contractuel	900 pochettes × 35 USD × 12 mois	378 000 USD
Part couverte par Coface	190 000 / 378 000	Environ 50,3 %
Commandes mensuelles entièrement couvertes	6 × 31 500 USD	189 000 USD

- La garantie Coface ne couvre que 190 000 USD sur un an, soit six commandes mensuelles complètes et 1 000 USD supplémentaires.
- Le contrat assure un débouché régulier, mais fait supporter à l'exportateur les risques de change et d'évolution des coûts.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le contrat sécurise le volume de ventes, mais expose Pierre Fabre au change et aux hausses de coûts. Coface ne couvre qu'environ 50,3 % du chiffre d'affaires annuel prévu.

Question 2.4. Démontrez par le calcul l'intérêt de souscrire une assurance change contrat auprès de Coface, dans l'hypothèse d'un cours à l'échéance du paiement de 1 EUR = 1,3100 USD.

Pour une commande mensuelle, la créance est de 31 500 USD. L'assurance garantit sa conversion au cours de 1,2809 USD pour 1 EUR ; sans assurance, elle serait convertie au cours de 1,3100. La prime est calculée au taux de 0,45 % sur la contre-valeur garantie en euros.

Étape	Formule	Montant
Recette sans assurance	31 500 / 1,3100	24 045,80 €
Recette au cours garanti	31 500 / 1,2809	24 592,08 €
Prime Coface	24 592,08 × 0,45 %	110,66 €
Gain net de l'assurance	24 592,08 − 24 045,80 − 110,66	435,62 €

Au cours d'échéance donné, l'assurance garantit donc une recette supérieure, même après paiement de la prime.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Pour une commande mensuelle, l'assurance Coface procure un gain net de 435,62 €.

Lettre de crédit stand-by

Question 2.5. Justifiez le choix de la mise en place d'une lettre de crédit stand-by.

La lettre de crédit stand-by protège Pierre Fabre contre le défaut de paiement de Beauty Mumbai. Si l'acheteur ne règle pas une facture, le bénéficiaire peut demander le paiement à la banque émettrice, en présentant les documents exigés. L'engagement bancaire est irrévocable et autonome par rapport au contrat commercial, sous réserve du respect strict des conditions documentaires de la garantie.

Ce mécanisme sécurise le courant d'affaires régulier avec un nouveau distributeur, sans remplacer le paiement prévu au contrat. Il réduit le risque de crédit et permet à Pierre Fabre de disposer d'un recours bancaire en cas d'impayé.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La stand-by garantit à Pierre Fabre un recours auprès de la banque en cas de défaut de paiement de Beauty Mumbai.

Question 2.6. Indiquez les modifications à apporter à la lettre de crédit stand-by pour permettre une mise en jeu éventuelle de la garantie satisfaisante pour Pierre Fabre dermo-cosmétique.

Les conditions de la stand-by doivent être adaptées aux montants des factures, au transport aérien et à la date de paiement de la dernière livraison :

- Porter le plafond à 35 000 USD au minimum : la facture mensuelle atteint 31 500 USD, contre un plafond actuel de 30 000 USD.
- Remplacer la copie du connaissement maritime par une copie de la lettre de transport aérien, ou supprimer cette exigence si elle n'est pas nécessaire à l'appel.
- Prévoir une demande de paiement accompagnée d'une déclaration signée du bénéficiaire attestant le non-paiement, et d'une copie de la facture impayée.
- Prolonger la validité au-delà de l'échéance de paiement de la dernière livraison prévue en décembre 2015.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Plafond : au moins 35 000 USD ; documents adaptés au fret aérien ; validité prolongée jusqu'après le paiement final attendu.

Question 2.7. Expliquez l'utilité de la dernière disposition de la lettre de crédit stand-by.

La dernière disposition prévoit que la stand-by est renouvelée chaque mois dans les mêmes conditions. Elle maintient ainsi une garantie disponible pour les commandes mensuelles successives, sans qu'une nouvelle lettre de crédit doive être émise à chaque expédition.

La clause de renouvellement doit être comprise dans les limites du plafond et de la date d'expiration convenus. Elle ne dispense pas Pierre Fabre de respecter les conditions de présentation prévues pour chaque demande de paiement.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La clause revolving renouvelle mensuellement la garantie pour couvrir les commandes successives, dans la limite de son plafond et de sa validité.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2015)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve U61 du BTS Commerce international, session 2015, code CIE6OIE, dure quatre heures et a le coefficient 4. Le cas Pierre Fabre dermo-cosmétique porte sur le montage d'opérations d'import et d'export. Les compétences évaluées comprennent la comparaison des fournisseurs, les coûts et risques, le dédouanement, la logistique aérienne, le change et la sécurisation des paiements.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Comparez les fournisseurs sur une base homogène en intégrant les coûts nécessaires à l'acheminement et en rapportant le total aux 180 kg.
- La couverture à terme fixe à l'avance un cours de change et permet de maîtriser le coût en euros d'une dette future en devises.
- En CIP, le vendeur paie le transport et l'assurance jusqu'au lieu convenu, mais le transfert des risques s'effectue selon les règles de l'Incoterm.
- La lettre de crédit stand-by est une garantie bancaire mobilisable selon les documents et conditions de mise en jeu qu'elle stipule.

Points de vigilance & attentes du jury

- Ramenez les offres dans la même devise et distinguez prix facturé, coûts logistiques, assurance et frais douaniers.
- Pour le change à terme, vérifiez le sens achat ou vente, l'échéance concernée et les frais bancaires.
- Pour l'expédition aérienne, contrôlez le nombre de cartons, le poids taxable, la capacité de l'ULD, les coûts et les délais.
- Vérifiez le montant, l'échéance, les documents de mise en jeu et le renouvellement de la stand-by.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment comparer correctement les deux offres de fournisseurs ?

Convertissez les montants dans une même devise et ajoutez les coûts nécessaires pour comparer les offres jusqu'au lieu retenu. Divisez le coût total obtenu par les 180 kg pour calculer le coût de revient au kilogramme.

Q : À quoi sert la couverture à terme pour un importateur ?

Elle fixe à l'avance le cours auquel l'entreprise achètera les devises destinées au paiement futur. L'importateur connaît ainsi son coût en euros et se protège contre une évolution défavorable du dollar.

Q : Comment organiser son temps dans cette épreuve de quatre heures ?

La partie import vaut 42 points et la partie export 38 points. Répartissez votre temps selon ces pondérations, réservez du temps aux calculs et à leurs justifications, puis vérifiez les unités et la cohérence de vos réponses.

Q : Quels éléments vérifier pour qu'une stand-by protège efficacement l'exportateur ?

Vérifiez que le montant et la durée de validité couvrent les paiements attendus. Les documents exigés pour la mise en jeu doivent être accessibles et réalistes, notamment une déclaration du bénéficiaire attestant le non-paiement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsci.fr/assets/annales/bts-ci/E6 - Développement commercial international/2015/BTS CI - E6 - Développement commercial international - Session 2015 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Commerce International : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.